

B—Pénitenciers—

176. Administration du Bureau du Commissaire aux pénitenciers, y compris \$50,000 pour allocations aux sociétés agréées de secours aux prisonniers, selon que l'approuvera le Conseil du Trésor, \$420,953.

177. Fonctionnement et entretien des pénitenciers, y compris les fournitures et services s'y rattachant; administration, fonctionnement, réparation et entretien des bâtiments, ouvrages et matériel; entretien, libération et transfert des détenus; indemnisation des détenus libérés, frappés d'incapacité permanente pendant leur incarcération, \$9,527,468.

178. Construction, améliorations et matériel, \$1,566,222.

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

396. Administration, fonctionnement et entretien, \$6,735,362.

Services terrestres et aériens—

398. Fonctionnement et entretien des divisions, \$24,677,749.

399. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$3,553,146.

Services maritimes—

400. Fonctionnement et entretien, \$1,394,224.

401. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$1,153,760.

402. Subventions à la *Canadian Association of Chiefs of Police*, \$500.

403. Subvention à la *Royal Canadian Mounted Police Veteran's Association*, \$300.

Pensions et autres prestations—

404. Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, selon le détail des affectations, \$6,439.

405. Autorisation de prélever la pension payable à Basil Burke Currie sur le Fonds du revenu consolidé pendant l'année financière en cours et les années subséquentes, \$685.

406. Contribution de l'État au Compte des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, \$889,881.

A—Ministère—

639. Service des pardons—Crédit supplémentaire, y compris l'autorisation de payer aux membres du comité chargé de conseiller au sujet des principes et procédures touchant le Service des pardons des honoraires selon les montants fixés par le Conseil du Trésor mais ne dépassant pas au total \$14,000, \$26,595.

Cour de l'Échiquier du Canada—

640. Administration—Crédit supplémentaire, \$3,000.

Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest—

641. Administration, y compris l'administration de la justice—Territoires du Nord-Ouest—Crédit supplémentaire, \$7,000.

Cour territoriale du Yukon—

642. Administration, y compris l'administration de la justice—Territoire du Yukon—Crédit supplémentaire, \$5,500.

Généralités—

643. Dépenses des commissions royales chargées d'étudier la question de l'aliénation mentale, comme moyen de défense dans les causes criminelles, ainsi que le droit criminel en ce qui concerne les psychopathes sexuels criminels, \$15,000.

B—Pénitenciers—

644. Fonctionnement et entretien des pénitenciers, y compris les fournitures et services s'y rattachant; administration, fonctionnement, réparation et entre-

tien des bâtiments, ouvrages et matériel; entretien, libération et transfert des détenus; indemnisation des détenus libérés, frappés d'incapacité permanente pendant leur incarcération—Crédit supplémentaire, \$530,645.

645. Construction, amélioration et matériel—Crédit supplémentaire, \$150,195.

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Services terrestres et aériens—

701. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire, \$85,000.

Services maritimes—

702. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire, \$202,000.

Pensions et autres prestations—

703. Contribution de l'État au Compte des pensions de la Gendarmerie royale du Canada—Crédit supplémentaire, \$22,390.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

Services mobiles—

Protection—

140. Fonctionnement et entretien, \$3,288,650.

141. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$285,950.

Inspection—

142. Fonctionnement et entretien, \$1,138,470.

143. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$31,615.

Pisciculture et expansion de la pêche—

144. Fonctionnement et entretien, \$852,525.

145. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$183,800.

146. Consommation, \$60,150.

147. Plan d'indemnité aux pêcheurs—Frais d'administration, \$206,240.

148. Destruction des phoques communs et des phoques gris, \$35,000.

Office technique et scientifique des pêches du Canada—

149. Administration centrale, \$135,070.

150. Fonctionnement et entretien, y compris une somme de \$59,500 à répartir entre les recherches sur les pêches et les bourses d'études, \$2,296,333.

151. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$688,805.

152. Quote-part fédérale des frais administratifs du Comité de recherches sur les pêches des Grands lacs établi en commun avec la province d'Ontario; programme visant à éliminer la lamproie des Grands lacs, \$485,000.

Commissions internationales—

153. Quote-part du Canada des dépenses de la Commission internationale des pêcheries nommée en vertu du traité du 2 mars 1953 entre le Canada et les États-Unis, pour la préservation des pêcheries de flétan du Pacifique-Nord, \$101,800.

154. Quote-part du Canada des dépenses de la Commission internationale de la pêche au saumon du Pacifique, nommée en vertu du traité du 26 mai 1930 entre le Canada et les États-Unis, pour la protection, la préservation et l'extension des pêcheries de saumon sockeye du bassin du Fraser, \$176,950.

155. Quote-part du Canada des dépenses de la Commission internationale de la chasse à la baleine, constituée en vertu de la Convention inter-